

La responsabilité sociétale des entreprises : cas des agroalimentaires en Algérie

**KHANFAR Manaa ; MCB ,
faculté d'économie,
Université chadli ben djedid el tarf .**

Résumé

La Responsabilité sociale ou sociétale des entreprises (ci-après RSE) exprime l'étroite interdépendance entre le monde des affaires, la communauté dans son ensemble et l'environnement. En adoptant une stratégie RSE, l'entreprise intègre, dans un but d'amélioration durable de ses performances économiques, En permettant de consolider sa présence sur le marché et prendre en charge les préoccupations sociales et environnementales de ses activités commerciales en relations avec ses parties prenantes. Dans ce contexte, Ce papier souligne en particulier le poids de l'approche durable à- propos de l'importance du RSE dans le domaine agroalimentaire en particulier, par son degré élevé de propagation et de consommation.

Mots-clés : , responsabilité, éthique, parties prenantes, durabilité

Abstract

Corporate Social Responsibility (CSR hereafter) expresses the close interdependence between business, the community at large and the environment.

By adopting a CSR strategy, the company incorporates in a goal of sustainable improvements in economic performance In to consolidate its presence in the market and to support social and environmental concerns in their business relationships with its stakeholders.

In this context, this paper emphasizes in particular the weight of the sustainable approach to about the importance of CSR in the food industry in particular, its high degree of propagation and consumption.

Keywords : responsibility, ethics, stakeholders, sustainability

Introduction

Les études empiriques montrent que depuis la fin des années 1990, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) s'implante rapidement dans les sociétés cotées. Or, les arguments traditionnels évoqués dans la littérature comme favorables à la RSE sont insuffisants pour expliquer cette soudaine expansion.

A partir de ces résultats, Deux catégories de travaux, notamment, justifient un impact positif de la RSE sur les profits. La première justifie un lien positif entre RSE et profit par une hausse de la productivité totale des facteurs (gain tangible). La seconde justifie ce lien positif entre RSE et profit par les gains en termes d'image et réputation de l'entreprise sur le marché¹ (gain intangible)

Dans ce contexte, l'essor de la consommation des produits agroalimentaires donne sur le rapprochement absolu entre le consommateur et la société qui sont passés d'une vision de l'alimentation à des fins purement "énergétiques" à une alimentation dont on prend en considération les propriétés nutritionnelles plus globales et en particulier son action sur le bien-être et la santé. L'introduction du concept **aliment** qui résulte de la contraction "d'aliment" et de "médicament" en est un exemple (il désigne des aliments ayant des vertus médicamenteuses plus ou moins réelles¹¹).

Ce changement de perception commence à modifier en profondeur les habitudes de consommation ainsi que de la recherche et développement des industries agroalimentaires.

Ce qui explique impérativement le rôle crucial de la RSE pour des fins de développement durable.

1- La RSE dans la théorie des parties prenantes

La théorie des parties prenantes fait l'objet d'une attention croissante dans la littérature managériale et se trouve au cœur des débats qui traitent le rôle de l'entreprise dans nos sociétés. Elle recouvre un ensemble de propositions qui suggèrent que les dirigeants ont des obligations éthiques et sociétales envers leurs parties prenantes.

Le terme de partie prenante est apparu dans les années soixante mais son origine remonte aux travaux de Dodd(1932) et Bernard(1938). La théorie est encore en phase de développement, ce qui peut expliquer l'existence de controverses concernant la définition du concept « stakeholderⁱⁱⁱ »

La TTP a le grand mérite d'apporter le cadre de réflexion qui faisait défaut au concept de la responsabilité sociale de l'entreprise. Ainsi, la notion de PP permet d'identifier et d'organiser les multiples obligations de l'entreprise envers les différents groupes qui y contribuent(y compris le client et son environnement).

Elle est également la plus pertinente (et la plus mobilisée) pour intégrer la notion d'éthique organisationnelle dans les problématiques des sciences de gestion.

En effet , elle propose une vision alternative de la gouvernance des entreprises, analyse les mécanismes de management des PP introduits de façon croissante dans les organisations : adoption de codes de conduite, création de comités d'éthique, et sociaux

4 .

2- La RSE comme source d'innovation

La responsabilité sociale des entreprises est une obligation pour les chefs d'entreprise de mettre en œuvre des stratégies, de prendre des décisions, et de garantir des pratiques qui soient compatibles avec les objectifs et les valeurs de la communauté en général⁵ ».

selon OCDE , "... la RSE est la contribution des entreprises au développement de la durabilité cela signifie que le comportement des entreprises doit non seulement assurer des dividendes aux actionnaires, des salaires aux employés et des produits et services aux consommateurs, mais il doit répondre également aux préoccupations et aux valeurs de la société et de l'environnement⁶ ".

A partir de cela , la RSE est un engagement continu des entreprises pour plus d'efficacité dans développement économique, tout en améliorant la qualité de vie de ses employés et l'ensemble de la société .

Parce que une fois la crise éclate, la RSE est un des thèmes majeurs mis en évidence Par le discours de l'entreprise. Celle excipera sa responsabilité et annoncera Sa transparence⁷.

3- La RSE et le développement durable :

La promotion de la RSE permet également de favoriser le sentiment d'appartenance des employées, leur motivation et leur adhésion aux objectifs de l'organisation.

Certaines entreprises ont même fait de cette responsabilisation un élément central de leur philosophie de gestion. et ce type d'engagement responsable Repose souvent sur une politique dite le développement durable, qui s'articule sur les volets suivants :

a- le volet Economique (Profit) réclame la légitimité du profit mais en respectant les règles éthiques et élémentaires comme celles de la saine concurrence, le rejet de la corruption ect...

b- Le volet Environnemental (Planet) se réfère à des pratiques environnementales durables.tel que de respect les écosystèmes reliant à l'activité globale de l'entreprise et de ne pas nuire et négligé l'impact environnemental.

Cet effort réduit l'empreinte écologique par la bonne gestion de sa consommation d'énergie, de ressources non renouvelables et à la réduction des déchets de fabrication ainsi que de rendre les déchets moins toxiques avant de s'en débarrasser d'une manière sûre et légale.

c- Le volet Social (People) rapporte des pratiques commerciales adéquates et bénéfiques à l'égard de la main-d'œuvre, de la communauté et de la région dans laquelle une entreprise exerce ses activités.

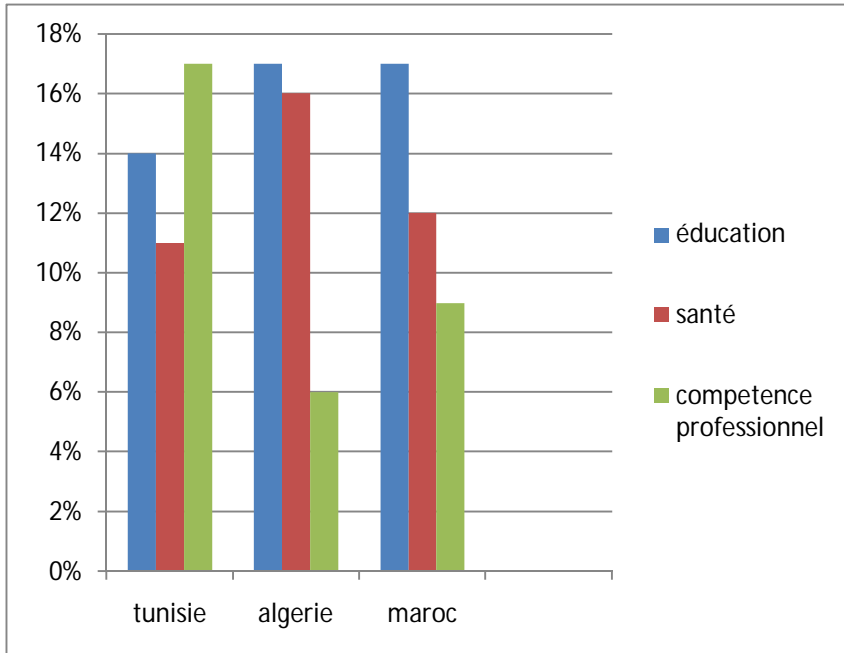
Le respect des règles fondamentales, sociales, et humaines quelle que soit la localisation de l'activité, tel que : les conditions de travail, les salaires, la sécurité, la non-discrimination ni l'exploitation ni la mise en danger des salariés ou de la communauté environnante et surtout la contribution au développement⁸.

L'approche par la RSE va se différencier car elle ne se focalise pas sur les seuls Potentiels clients, mais elle va inclure dans son analyse l'ensemble des parties prenantes impactées par l'activité de production ou de Service

concernées. Ainsi, l'entreprise se distingue par rapport aux concurrents en apportant plus de valeur aux parties prenantes⁹.

Le schéma ci-dessous résulte une étude sur le degré de propagation des occupations des entreprises maghrébines dans le domaine social.

Investissement social des entreprises (Etude comparative)



Source : fait par l'auteur , base de données www.sustainable-square.com , p 22

5-La RSE dans l'agroalimentaire, Difficulté et défis

deux défis mondiaux majeurs impacteront particulièrement le secteur et les entreprises agroalimentaires d'ici 2020 :

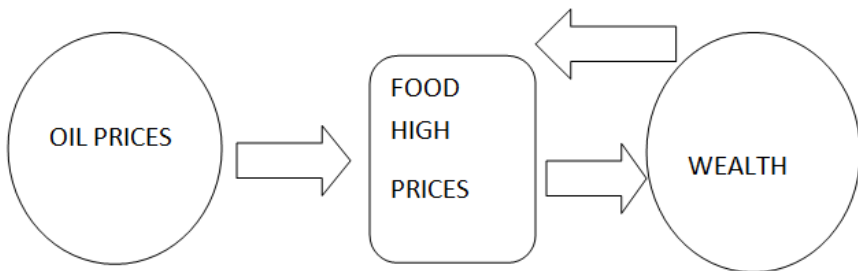
1- la hausse inéluctable du prix des engrais et des carburants avec son impact sur la chaîne de l'offre

2- l'explosion démographique urbaine surtout en Afrique et en Asie. De ce fait, les importations alimentaires de l'Algérie représente 2.6% du marché français, comparativement avec le Maroc qui ne dépasse le seuil de 1.2% pour la période 2011/2012¹⁰.

Parmi les contraintes devant l'évolution quantitative et qualitative des produits agricoles- matière première de l'agroalimentaire- l'impact des prix de pétrole **exemple** : Les engrais azotés sont produits avec du gaz naturel dont le prix est lié à celui du pétrole qui se raréfie et la teneur des gisements de phosphates diminue , La hausse des prix de ces intrants est donc inéluctable à terme.

Ce qui impactera directement le coût de la production agricole et des transports et indirectement l'ensemble de la « supply chain » alimentaire

Le schéma ci-dessous illustre implicitement l'effet domino de l'impact des prix de pétrole sur l'agroalimentaire.



Source : l'auteur

A partir de cette position critique de l'entreprise agroalimentaire. L'adoption d'une stratégie de RSE s'articule sur le degré d'harmonisation et l'interdépendance de trois volets :



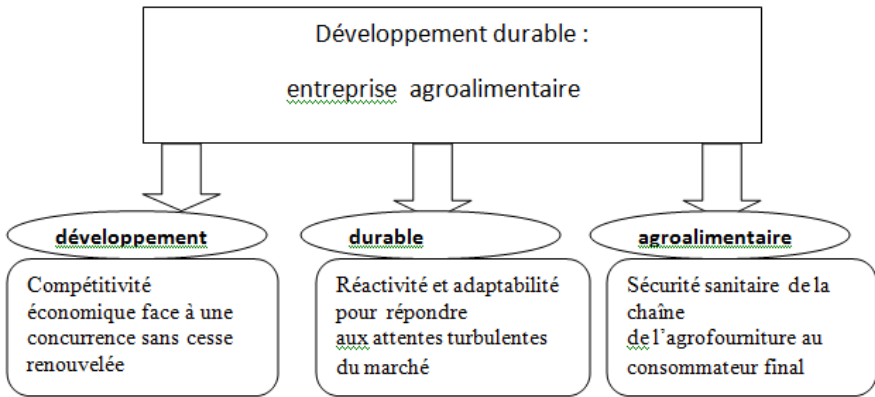
Source : l'auteur

Le management par la qualité au cœur de la stratégie de Développement des industries agro-alimentaires ce qui permis l'intégration des principes de développement durable pour assurer la croissance rentable des entreprises.

Généralement celles qui s'engagent dans une réflexion RSE ont déjà instauré des démarches qualité inhérente a l'industrie agro-alimentaire. D'une part les entreprises se sont engagées dans ces démarches afin de certifier la qualité de leurs produits pour mieux les valoriser sur le marché¹¹. D'autres part, les normes de sécurité sont également très importantes, car de nombreuses réglementations a respecter en terme de d'hygiène et de sécurité des aliments

Ces démarches qualité ont contribué a définir un mode de gouvernance similaire à celui de développement durable¹² : basé sur le management participatif et l'amélioration continue. La finalité est sensiblement la même . il s'agit :

- De produire mieux
- De valoriser les actions mises en place
- De définir des axes de progrès
- De mettre en place des indicateurs pour en assurer le suivi.



Source : schéma de M. Khanfar 2014, idée Développement durable / Sustainability Paris 2008

6-des questions pour la RSE agroalimentaire

1 – **La gouvernance**, à savoir notamment l'intégration de la responsabilité sociale dans la stratégie de l'entreprise, l'identification et l'évaluation des parties prenantes de cette responsabilité, et sa mise en oeuvre opérationnelle.

2 – **Les relations et conditions de travail**. L'agroalimentaire doit faire face à un déficit d'image de ses métiers et donc améliorer leur attractivité. Cela passe, par exemple, par le développement des compétences, un environnement de travail de qualité ou encore l'accueil des travailleurs saisonniers qui, dans certains cas, peuvent constituer une part non négligeable des ressources humaines de l'entreprise.

3 – **Les droits de l'homme**. En quoi l'agroalimentaire pourrait-il leur porter atteinte ?

Là encore, les travailleurs saisonniers ou intérimaires constituent l'un des enjeux principaux..

4 – **L'environnement**. Ce domaine était déjà l'objet d'une grande attention du temps du développement durable ; il reste néanmoins crucial pour

l'agroalimentaire, tant dans son utilisation des ressources que dans les risques de pollution qu'il véhicule et les impacts environnementaux de son activité en matière d'emballage ou de logistique.

5 – **La loyauté des pratiques.** Il s'agit bien sûr avant tout pour le secteur de ses relations avec l'amont agricole et de comportements d'achats responsables veillant à rétribuer justement chaque maillon de la chaîne alimentaire.

6 – **Les questions relatives aux consommateurs.** Elles sont bien sûr centrales dans le domaine alimentaire : sécurité des produits, mais aussi enjeux de nutrition et de santé, accès des populations démunies à une alimentation saine et suffisante, ou préservation des patrimoines gastronomiques¹³.

7-constatation de la RSE en Algérie

la RSE s'impose progressivement comme la seule invention récente du management. Elle conduit à faire évoluer le "business case" des meilleures entreprises en intégrant la création de valeur durable au sein du modèle économique, en phase avec la mutation de la croissance mondiale. La RSE naît d'un choix de management, c'est-à-dire de gouvernance, issu d'une analyse du contexte géopolitique de l'entreprise, en vue d'anticiper des évolutions structurelles prix, régulation, demande, concurrence et technologie afin d'utiliser à son avantage un rapport positif créé avec la société et se trouver ainsi plus en avant au marché.

En Algérie, Les pratiques existantes, d'après le rapport - sustainable square- montrent que les organisations investissent d'une façon non-stratégique et à une base «Ad-hoc »

donc il n'y a pas vraiment d'organisations qui ont mis en place un plan stratégique pour investir dans la RSE, Les pratiques courantes sont plutôt à la base d'une décision du PDG ou des donations régulières pour des propositions de sponsoring¹⁴.

Analyse prioritaire des parties prenantes qu'ont prises en considération lors de l'élaboration d'une stratégie de la RSE

	TUNISIE	ALGERIE	MAROC
Les associations caritatives locales	13%	21%	17%
Les employés	17%	15%	16%
Le gouvernement local	7%	16%	16%
Le gouvernement national	8%	18%	7%
Les consommateurs	14%	5%	10%
Les fournisseurs	5%	9%	8%
Les écologistes	6%	8%	4%
Les médias	9%	3%	4%
Les associations professionnelles	4%	3%	8%
Les actionnaires ou les investisseurs	7%	2%	3%
Les concurrents	7%	0%	3%
Les associations caritatives internationales	3%	0%	4%

Source : sustainable square, rapport 2013 , p19

L'engagement des parties prenantes peut être défini comme une série d'activités entreprises par une organisation dans le but d'établir des relations avec celles-ci. Une organisation peut améliorer l'acceptabilité sociale de ses actions et ainsi éviter de susciter la controverse. Dialoguer avec les parties prenantes permet d'identifier leurs préoccupations et d'y répondre, ce qui réduit les risques et les blocages pouvant résulter d'incompréhensions mutuelles.

Ces chiffres nous démontrent que les entreprises mettent en priorité l'engagement avec les associations locales et les employés . Tandis que, l'engagement avec les concurrents et les associations internationales sont insignifiants.

Ce qui résulte l'importance de sociabilité comme norme de gestion des industries agroalimentaires en Algérie particulièrement.

conclusion

La RSE concerne tous les secteurs d'activités, mais à des degrés différents. Parmi les secteurs de première ligne, l'agroalimentaire sont concernés en raison de leurs impacts environnementaux, sociaux et sociétaux.

Socialement, L'industrie agroalimentaire est confrontée depuis quelques années à une nouvelle interpellation de la société civile à propos de sa responsabilité dans l'accroissement de l'obésité. et d'autres problème liés a l'écosystème en général, a l'égard des émissions de gaz à effet de serre (GES) .

La mise en œuvre de politiques de RSE agroalimentaires joue en faveur de l'entreprise, de ses performances et contribue à créer une culture responsable utile pour l'acceptation, l'adhésion et la mobilisation des salariés et tout le reste des parties prenantes autour de projets visant autant l'interne que l'externe.

Références :

ⁱ - Jean-Marie CARDEBAT et Patrick CASSAGNARD LARE-efi - Université Bordeaux IV ;la RSE comme couverture du risque de réputation, *Version préliminaire*

ⁱⁱ - Chantal Crenn, Anne-Elene Delavigne et autre : IMPACT DES DISCOURS NUTRITIONNELS SUR LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES : Une approche socio-anthropologique qualitative auprès de groupes « ciblés », étude : UMR 6173, IEHCA, 2007, pp 112-132

ⁱⁱⁱ - Didier CAZAL, la RSE est ses parties prenantes : enjeux sociopolitiques et contrats, document de travail du LEM, 2006, UMR CNRS 8179

-
- ⁴ - Samuel MERCIER, l'apport de la théorie des parties prenantes au management stratégique : une synthèse de la littérature, XI^{ème} conférence de l'association internationale de management stratégique, FSA, Université Laval Québec, 13-14-15 juin 2001 .
- ⁵ - Miguel Delattre et Pascal Moulette : Mise en œuvre et déploiement d'une politique de RSE : Etude exploratoire d'une entreprise de l'industrie agroalimentaire ; IUT Lumière , IUT de Marseille , Département GEA ,Marseille France
- ⁶ - John Evans, Les principes directeurs de l'OCDE: un outil de responsabilité sociale des entreprises, Education ouvrière 2003/1 , Numéro 130 site : <http://www.ilo.org>
- ⁷ - Thierry Libaert, RSE, crise et communication, Magazine de la communication, Editeur : Observatoire International des Crises, Vol. 18- octobre 2009 – p 2
- ⁸ - Mohamed M'HAMDI : , colloque international INRPMP- AUF-AIREPME 27/29/MAI2009 « La responsabilité sociale de l'entreprise au Maroc: une étude empirique auprès des petites et moyennes entreprises de la région de Fes Boulemane »
- ⁹ - Vincent MAYMO et Geoffroy Murat , Développement durable et RSE, Dunod, Paris, 2013 p112
- ¹⁰ - UBIFRANCE, octobre 2012, ou exporter en 2013 ? P 12

¹¹ - BUTTET Amélie, Vers une gestion environnementale des entreprises ?
La norme ISO 14 001, Institut d'Etudes Politiques de Lyon , Université
Lyon 2, Mémoire soutenu en 2009, p51

¹² - le développement durable ne se mesure pas en terme de cout mais
d'investissement. Il rassemble tout les acteurs de l'entreprise et ses parties
prenantes autour d'un nouveau mode de gouvernance.

- Valérie Sebban, le développent durable est –il rentable pour l'agro-
alimentaire? , personnel ,N°520 juin 2011.

¹³ - BENOIT JULLIEN , Revue des marques : numéro 83 - juillet 2013 ;
RSE dans l'agroalimentaire : suivez le guide ! , p 54

¹⁴ - SUSTAINABLE SQUARE CONSULTANCY & THINK TANK ,
responsabilité et soutenabilité des entreprises (RSE), rapport juin 2013, pp
15-20